

Ce qui reste à faire

Frédéric Boccara

Reprise enrichie de la deuxième partie de l'intervention de Frédéric Boccara lors du débat organisé par l'association Convergence services publics, à l'EN3S (École nationale supérieure de la sécurité sociale), le 2 octobre 2020 à Saint-Étienne.

Il faut une nouvelle innovation sociale : au sein de la Sécurité sociale mais aussi « au-delà » de la Sécu. La première exigence renvoie à une réforme de progrès de la sécurité sociale, dont l'idée a commencé à acquérir une portée de masse avec le mouvement de 1995 contre la réforme Juppé puis avec celui de 2019-2020 sur les retraites. Le projet de Sécurité d'emploi et de formation se place dans la seconde perspective, à la fois pour une nouvelle production écologique et sociale (répondant aux besoins), pour un travail libéré, mais aussi pour de nouvelles sécurités émancipatrices. C'est

aussi un projet de société : une autre relation entre travail et hors-travail, une société de rotation des rôles qui n'enferme pas les gens dans une identité prédéterminée à un moment donné. Oser innover, c'est être fidèle à l'esprit de celles et ceux qui ont innové en leur temps. Cela pourrait participer à refonder la gauche, exigence devenue incontournable du fait même des transformations du monde.

Transformations de l'économie, crise systémique, sécurité sociale et nouveaux défis

Le système de Sécurité sociale a été transformé sous l'effet des attaques qu'il a subies, mais pas seulement. Il s'est aussi transformé sous l'effet de la crise économique ouverte au tournant des années 1967-1973.

Les aspects principaux de cette crise dans ses relations avec le système de protection sociale

C'est d'abord la financiarisation, la montée de la logique du capital et de l'appui aux profits contre les cotisations : explosion des exonérations de cotisations sociales, percée de la CSG, montée de la logique assurantielle, marchande, et éléments anti-universalité avec le cloisonnement entre différents « publics », logique d'aide sociale d'État au détriment de l'apport de la Sécurité sociale, démantèlement des allocations familiales, des retraites, du système de santé. C'est aussi la mondialisation capitaliste, qui est pour une part une

réaction aux luttes elles-mêmes. Elle pose au moins deux défis : le défi d'une protection sociale « internationale », notamment avec le Sud (par exemple les pensions de retraites entre Nord et Sud) ; le défi de la concurrence internationale sur la protection sociale entre systèmes et pays, le capital ayant entre ses mains le chantage à la délocalisation. Concernant la « mondialisation », il s'agit de chercher dans le sens de mutualisations et dans une perspective internationaliste de développer la perspective de protections internationales sociales, plutôt que de protectionnisme national qui confondrait de façon perverse capital et travail. Cela implique à la fois des règles, des financements et des pouvoirs. Il s'agit aussi de tenir compte du rapport de forces nouveau que le capital a créé par cette mondialisation capitaliste.

Il faudrait aussi considérer les contre-réformes de la Sécurité sociale en elles-mêmes, ouvertes en 1967 au tournant de la crise de longue période et dont les principales sont le recul de la démocratie, avec l'instauration du « paritarisme » donnant au patronat un poids 50 % (au lieu de 25 % avant 1967), et le découpage comptable en « branches » par « risques ».

Plus profondément, de nos jours les forces productives sociales connaissent quatre révolutions. De véritables révolutions « objectives » – sans bien sûr une transformation révolutionnaire correspondante des rapports sociaux capitalistes !



Concernant la « mondialisation », il s'agit de chercher dans le sens de mutualisations et dans une perspective internationaliste de développer la perspective de protections internationales sociales, plutôt que de protectionnisme national qui confondrait de façon perverse capital et travail.



C'est d'abord la révolution informationnelle qui, mettant au cœur de l'économie le développement de l'information, de son utilisation et de son partage, rend décisif le développement des capacités humaines.

C'est aussi la révolution anthropologique qui, en lien avec la révolution démographique, voit monter de nouvelles exigences émancipatrices et d'autonomie.

C'est encore la révolution monétaire, de libération progressive de la monnaie par rapport à l'or et à sa quantité. Cela donne un rôle très nouveau et considérable aux avances financières sous forme de création monétaire.

C'est enfin la révolution écologique, qui amène les êtres humains à menacer leur propre niche écologique par leur activité, et qui interroge profondément notre système productif, ainsi que notre type de consommation et sa culture marchande.

Les luttes sociales et politiques ont leur part dans ces transformations. Car il y a eu maintien, et même croissance, du niveau de dépenses de protection sociale et de leur part dans le PIB. Ceci malgré tous les efforts réactionnaires. Parce que la vie et le corps social ont jusqu'ici été plus forts. Citons notamment dans cet apport des luttes les progrès de l'universalité ou l'instauration de la retraite à 60 ans en 1982, avec ses effets longs sur les pensions de retraite, jusqu'aux contre-réformes qui sont revenues ensuite sur la retraite à 60 ans. Mais ce maintien des dépenses

sociales s'est fait de façon comprimée, à reculons, sans affronter la logique du capital dans les enjeux de financement ou dans les enjeux démocratiques; la réponse a été une certaine montée du déficit, puis une dégradation du système de santé et de la situation sanitaire. L'hôpital en est un exemple archétypal!

Ces quatre révolutions rendent bien plus décisives encore la bataille multiforme pour développer la cotisation sociale et sa base – salaire et emploi – base de développement des capacités humaines.

Un nouveau lien Entreprises/Sécurité sociale

Combinées à la financiarisation et à la mondialisation, elles rendent indispensable de se préoccuper tout particulièrement du lien entre Sécurité sociale et entreprises. Le développement des entreprises doit de moins en moins se faire « à côté de » ou « malgré » la Sécurité sociale. Une nouvelle articulation devient nécessaire. Il faut entrer dans une autre relation aux entreprises et au contenu de leur activité.

Cela renvoie aux quatre revendications fondamentales que nous portons, ainsi que le mouvement social, comme on a pu le voir durant le mouvement contre la réforme régressive des retraites, pour une réforme de progrès, mais aussi durant le mouvement de 1995 :

– En finir avec les exonérations de cotisations sociales.

– Faire contribuer les produits financiers *des entreprises*, avec une cotisation spécifique.

– Agir sur la politique d'emploi des entreprises, avec un taux plus élevé pour les entreprises et groupes qui dépriment l'emploi et la masse salariale, voire délocalisent, le taux des autres entreprises devenant incitatif (et comme il porte sur une masse salariale plus élevée, le produit de cotisation s'accroît).

– Une démocratisation profonde du système, faire reculer d'une part le pouvoir du patronat et de l'État, en commençant par sortir du prétendu « paritarisme » instauré depuis 1967, faire reculer la dimension technocratique. Cette démocratisation devrait concerner aussi des pouvoirs nouveaux sur les relations avec les entreprises et sur leur politique d'emploi.

S'y ajoutent l'internationalisation de la protection sociale – qui renvoie à l'UE, à la mise au point de règles d'une autre nature et à des mutualisations financières – et l'enjeu de la création monétaire. Cette dernière question se pose avec une force considérable compte tenu des évolutions accélérées par la Covid-19. Cela met en cause la Banque centrale européenne (BCE) qui devrait, et peut, financer ce déficit alors qu'actuellement la perspective proposée est un financement du déficit par le marché, dans ses mains et à titre onéreux, au lieu du taux négatif pratiqué par la BCE.

Or il faut bien voir que cela développe un cercle vicieux. Le financement du déficit par les marchés financiers renforce ces mêmes marchés. Ceux-ci peuvent alors agir encore plus durement contre l'emploi, ce qui creuse à son tour le déficit.

La conjoncture, la dette, l'autonomie, l'hôpital

Ce qui m'amène à trois sujets majeurs posés dans la conjoncture actuelle : la dette, l'autonomie, l'hôpital.

Pour la dette, le gouvernement avance l'idée de la financer par la CADES (Caisse d'amortissement de la dette sociale). Il faut, pensons-nous, récuser son financement par les marchés financiers à travers la CADES et récuser le principe de compression des dépenses qui se cache derrière le mot « maîtrise »...

“

Les luttes sociales et politiques ont leur part dans ces transformations. Car il y a eu maintien, et même croissance, du niveau de dépenses de protection sociale et de leur part dans le PIB. Ceci malgré tous les efforts réactionnaires.

”



Nous proposons un financement à taux zéro, voire négatif, par la création monétaire de la BCE à travers un Fonds européen pour les services publics et la protection sociale, géré démocratiquement, ainsi qu'une restructuration de la dette passée qui doit être refinancée elle aussi à taux zéro, et enfin des annulations de dette.

Concernant la perte d'autonomie. Nous sommes opposés au principe de créer une nouvelle branche qui lui serait dédiée, comme d'autres l'ont aussi déclaré, d'autant plus que la perte d'autonomie concerne au moins deux aspects: la maladie et la vieillesse avec l'enjeu d'un service public du 4^e âge avec les questions de l'accompagnement.

Pour l'hôpital, créer massivement des emplois et former est décisif, comme l'a posé fortement la pétition intitulée «De l'argent pour l'hôpital pas pour le capital», que j'ai lancée avec des syndicalistes et de nombreux responsables du PCF, signée par plus 100 000 personnes sur <change.org>. La gestion et le financement de l'hôpital doivent être profondément transformés: la dette doit être renégociée et financée à 0 % – car la reprise par l'État ne suffit pas si c'est pour payer la même chose en intérêts, soit plus de 1 Md€! Les embauches doivent être massives et s'accompagner d'une formation tout aussi massive, avec des pré-recrutements de jeunes payés durant leur formation comme l'Institut de formation en soins infirmiers (les ISFI). Il faut instaurer et se donner les moyens organisationnels, juridiques et

humains d'une démocratie sanitaire, d'une véritable coordination des différents acteurs (y compris les entreprises concernées). Les ARS (agences régionales de santé) doivent être profondément refondues ou supprimées.

Un quatrième sujet est celui des retraites, mais on peine à savoir si le gouvernement va le mettre dans l'actualité. En tout cas, une réforme de progrès est nécessaire, avec les lignes générales tracées ci-dessus (autre financement étendant la cotisation sociale et tapant sur la finance, relation nouvelle avec les entreprises, démocratie, service public).

Une nouvelle frontière, un nouveau projet pour la gauche: un système de Sécurité d'emploi ou de formation (SEF)

On ne peut se contenter de dire «on sait ce qu'il faut faire», «on a les propositions, les réponses»... et proposer surtout la poursuite du passé avec un amendement de la répartition. Il nous faut «inventer», pour reprendre le beau titre du livre de Michel Etiévent «Ambroise Croizat, ou l'invention sociale».

J'ai développé cette idée d'un système de Sécurité d'emploi ou de formation que nous portons (voir *Économie et Politique*, n° 788-789 Mars-Avril 2020).

Il faut en effet voir ce qui monte, de l'intérieur de notre société, parfois à l'envers – Marx aimait dire que «la pourriture est le laboratoire de la vie» –, en tout cas voyons

les ferments d'avenir qui sont à l'œuvre, même s'ils sont refoulés.

Par exemple, dans les années 1928-1930 s'étaient développées des assurances sociales qui ne constituaient pas la Sécurité sociale, n'en suivaient pas du tout les mêmes principes, restaient partielles, sans changer la logique d'ensemble. Elles n'ont pas permis de répondre à la crise profonde de longue période de l'entre-deux-guerres. Mais, elles indiquaient le besoin de changement et de créativité sociale, face à la poussée du corps social, à laquelle il était répondu de façon conservatrice et conciliatrice des intérêts du grand capital.

L'idée de SEF a poussé de façon refoulée et à l'envers, voire de façon réactionnaire, dans la société. Pourtant, elle répondait à une question fondamentale que se pose notre société. Une question qui se pose encore plus fortement avec le mûrissement de la crise actuelle, sanitaire et économique.

On peut la présenter en cinq points:

■ a. Fondamentalement, **pour les personnes**, ce système assurerait à chacune et chacun le droit à un emploi dans la sécurité, ou une formation, avec un bon revenu, et à une mobilité librement choisie entre emploi et formation, dans le même emploi ou pour un meilleur ou autre emploi, ou une autre activité, dans un progrès et dans la sécurité.

– L'idée est de développer l'emploi mais sans s'y enfermer en le conjuguant avec la formation devenue décisive avec la révolution informationnelle où les capacités humaines deviennent si cruciales. La liberté serait conjugée avec un principe de rotation dans la sécurité dessinant un projet de société plus humaine, avec un droit fondamental à ne pas être enfermé dans un rôle déterminé.

■ b. **Le système.** (1) Le salaire serait assuré par l'employeur (État, collectivité, administration ou entreprise), (2) le revenu de formation, ou autre non salarial, serait assuré par des cotisations nouvelles, mutualisées entre entreprises, avec des contributions

plus fortes des entreprises qui détruisent l'emploi. (3) Des nouvelles nationalisations bancaires et un fonds spécifique permettraient aux travailleurs et habitants d'agir sur l'utilisation de l'argent des entreprises (profits) et des banques (crédit). Car il ne s'agit pas de financer l'investissement à la place des profits, en prélevant sur les salaires ou les cotisations! Pour conditionner cette utilisation, le Fonds et les banques nationalisées viendraient bonifier le crédit aux investissements matériels et de recherche d'autant plus qu'ils seraient créateur d'emploi et de bonnes richesses. (4) Un nouveau type de fiscalité sur les entreprises viendrait compléter ce dispositif, en conjuguant pénalisation et incitation.

Ces investissements créateurs d'emploi sont fondamentaux. Ils permettraient d'assurer la création efficace des richesses, c'est-à-dire d'une part les salaires et cotisations sociales qui vont financer le système et ainsi conforter, sécuriser les emplois créés, et d'autre part les biens et services nécessaires, écologiques et utiles socialement pour aider à sécuriser la vie concrète (alimentation, transports, logement, télécoms, santé, culture, énergie, etc.).

■ c. **Conséquence majeure.** On supprime le principe même du chômage. On commence ainsi à dépasser le marché du travail, où les salariés dépendent du patron et du capital pour avoir un revenu, puisque le revenu serait sécurisé. Le rapport des forces est fondamentalement changé. Mais cela ne libère pas de la nécessité collective de produire un revenu et des richesses réelles de bonne qualité (écologie, santé).

■ d. Les acteurs sociaux et économiques. Pour cela, il faut changer profondément le « comportement » des entreprises et des banques, leur gestion, dominée par le capital, avec ses coûts, ses pouvoirs et sa logique. Il faut d'autres critères de gestion des entreprises que la rentabilité financière, des pouvoirs nouveaux sur les gestions et sur l'utilisation de l'argent. Bref une nouvelle cohérence entre ob-

jectifs sociaux, moyens financiers et pouvoirs.

Des institutions nouvelles, territoriales et nationales, pourraient être un levier en ce sens : des **Conférences permanentes pour l'emploi, la formation et la transformation écologique des productions**. Elles rassembleraient les acteurs économiques et sociaux, ainsi que les élus et associations, les services publics, le patronat, les banques et les pouvoirs publics. Des engagements d'emploi, de production, et de formation y seraient pris par les entreprises. Les banques s'engageraient sur des financements. Elles disposeraient d'un pouvoir de pénalisation et d'incitation à respecter ces engagements dont un suivi démocratique serait organisé.

■ e. **Une régulation économique nouvelle.** C'est toute une régulation nouvelle que permettrait ce système. Face à des difficultés d'activité (coûts ou demande), au lieu de répondre mise au chômage, investissement, puis croissance et emploi peut-être, on répondrait sécurisation et RTT, au lieu de chômage, formation et R&D, plutôt qu'investissement matériel (même s'il en faut aussi), nouvelle production écologique et sociale, emploi meilleur et RTT.

Un système séparé de la Sécurité sociale, mais articulé à elle

L'organisation de système de SEF est à penser comme séparée de la Sécurité Sociale, même si elle lui serait étroitement articulée. Les services publics y joueraient un rôle très important, tout par-

ticulièrement le service public de l'emploi et de la formation – refondu en lui confiant la sécurisation de l'emploi comme mission principale – mais aussi le service public de la monnaie et du crédit, et le service public de la formation initiale. On pourrait y ajouter le service public statistique, si on pense à la dimension planificatrice sous-jacente au système que nous envisageons.

Sur le fond, on prendrait le contre-pied de la logique du capital : préserver les femmes et les hommes et les développer, on irait vers une mobilité maîtrisée, dans la sécurité de revenu. Bref, une nouvelle liberté.

Il s'agit d'un système radicalement nouveau, révolutionnaire au sens de la Sécurité sociale d'Ambroise Croizat, mais au-delà. Des éléments existent déjà dans notre société, mais à l'envers, refoulés. Ainsi, on a eu la généralisation de l'assurance chômage, avec la création en 1958 d'un système national (Unedic, Assedic, etc.). Mais aussi, avec les progrès de la formation professionnelle, est apparu progressivement un principe d'obligation de *promotion* du salarié par l'entreprise, au-delà du principe de *protection* sociale.

Cependant le mûrissement actuel dans le sens de l'exigence d'une Sécurité d'emploi et de formation est saisissant.

Prenons, par exemple, le chômage partiel tel qu'il vient de se transformer avec la crise sanitaire et économique. On reconnaît le besoin de préserver les compétences et de « sécuriser » les revenus, mais on met juste les salariés en attente (« au frigo ») et ils touchent au mieux 16 % de revenu en moins, sans compter que les fins de CDD et de missions d'intérim n'en

La sécu a 75 ans !



bénéficient pas. On ne change pas la logique : aucune condition n'est mise aux entreprises et souvent le chômage partiel ne fait que retarder les suppressions d'emploi. On n'en profite pas pour former et engager les réorientations productives qui sécuriseraient les emplois de demain. Au total on maintient le principe du chômage, on conforte les profits et le monopole patronal sur les gestions.

Ainsi le plan Castex conforte les dispositifs de chômage partiel et d'activité partielle, les relie à des conventions FNE-formation... Mais, alors qu'il affirme des réorientations productives à grands coups de roulements de tambour, il ne consacre que 1 Md€ à la formation, soit 1 % de ses dépenses ! Et sans cotisations sociales supplémentaires. Il n'y a de la part des entreprises aucun engagement de création d'emploi ni d'investissement.

Le gouvernement communique sur le besoin de conditionnalité sur les aides des entreprises. Mais ces conditionnalités sont ridicules, parce qu'on ne veut pas changer la logique. Pas touche au capital !

Et précisément, dans une interview aux *Échos* le 30 septembre 2020, le président du Medef, G. Roux de Bézieux, s'élève contre les conditions imposées aux entreprises, conditions pourtant minimales et à la limite du ridicule : « Ce plan de relance est déjà plein de conditionnalités. [...] le plan jeune est conditionné à l'embauche d'un jeune et le volet investissement est conditionné... à un investissement ! ». Faire intervenir le CSE, demandent les journalistes ? N'y pensez pas : « le privilège (!) de la décision doit rester au conseil d'administration ». D'autant plus que, conclut-il, « tout ce qu'on essaie de faire collectivement depuis quelques années, c'est de réduire le coût du travail ».

Débats sur la « sécurisation »

Sécurisation s'oppose à la précarité fondamentale du marché du travail capitaliste : la création de la Sécurité sociale a montré à quel point ce mot sécurité peut avoir un contenu progressiste.

Il y a un débat à gauche qui n'est pas explicite, mais dans lequel plusieurs conceptions existent. Le

fond est : principes nouveaux ou conservatismes ? Avec, derrière, une double question : fixité à vie d'un emploi ou organisation des souplesses des rotations ; et d'autre part est-ce que la production efficace, son ampleur et son contenu, est un enjeu qui concerne le mouvement de transformation sociale révolutionnaire ? Derrière cela, se situent différentes implications possibles : la flexi-sécurité (le chômage, la production et son contenu, c'est la fatalité dont le patronat doit s'occuper, il ne resterait qu'à accompagner cela !). Le revenu d'existence préconisé à gauche par Benoit Hamon ou par des écologistes, ne cherche pas à développer la production ni l'emploi mais à répartir ce qui existe et peut aboutir, même avec de bonnes intentions, à reconverter les minima sociaux et répartir la misère. L'État employeur en dernier ressort (J.-L. Mélenchon) : l'État devrait employer les chômeurs non embauchés par les entreprises, ce qui laisse indemnes le patronat et les entreprises ! Enfin, le salaire à vie, qui, tout compte fait, n'est qu'une façon de rebaptiser salaire une allocation effectuée en redistribuant le produit du travail des « véritables » salariés... sans poser la question de transformer les emplois, d'améliorer et faire progresser ce revenu (donc la production), puisque tout, y compris percevoir une allocation, est mis sur le même plan !

En revanche, des représentants des forces syndicales CGT, Sud Solidaires insistent sur de nouvelles sécurités de l'emploi en lien avec les mobilités. Ils expriment le besoin de rechercher de nouvelles sécurités pour l'emploi et les travailleurs, au-delà de ce qu'est l'actuelle Sécurité sociale. C'est d'une part la proposition de Sécurité sociale professionnelle de la CGT et de nouveau statut du salarié, c'est d'autre part l'idée d'une continuité de droits dans une mobilité permettant la sécurité présentée par Sud Solidaires. Cela montre une recherche commune et tout un espace commun de travail, de luttes, de création, de débat et d'expérimentation.

Il y a besoin, pour la gauche et pour le mouvement social progressiste, de porter une nouvelle cohérence face à la cohérence capitaliste. Non

pas seulement limiter la logique existante, par des garde-fous plus ou moins importants, ni compenser les dégâts d'un capitalisme de plus en plus fou. Viser un nouvel objectif social de progrès, allant au-delà du plein-emploi d'hier. Cela nécessite de se battre pour une nouvelle cohérence entre moyens financiers et pouvoirs sur les entreprises et les banques.

Il y a là un défi de nouveauté que nous voulons relever : au-delà de la protection des travailleurs, la suppression du principe même de chômage et le défi d'une nouvelle production, une nouvelle façon de produire et de travailler, avec la double dimension sociale et écologique. D'ailleurs les aspirations à penser une « Sécurité sociale » de l'alimentation, du logement, du médicament, etc., ne sont-elles pas plutôt des exigences sur le système productif d'une part, et pour de nouvelles sécurités personnelles émancipatrices d'autre part ? Ne trouveraient-elles pas une réponse meilleure dans cette recherche d'une autre relation aux entreprises avec le projet d'une sécurité d'emploi ou de formation que dans la multiplication de mini-sécurités sociales dédiées à chacun de ces domaines ? Il semble que l'exemple du médicament, montre que le remboursement, même à 100 %, voire la gratuité, laisse entière la question majeure de l'accès aux produits et des critères qui pilotent les entreprises.

Tel est à notre avis l'enjeu majeur du XXI^e siècle. Un emploi sécurisé, mais en osant les mobilités, sans le conservatisme des souffrances et aliénations au capital. Un autre travail, associant emploi, formation et réduction du temps de travail, émancipation hors travail... Mais en lien avec une action pour une autre gestion des entreprises et d'autres critères d'utilisation de l'argent, une autre production écologique et sociale.

Cela exige une bataille : construction de rapport de force d'idées, création d'institutions nouvelles. Avec cela, nous voulons contribuer à recomposer la gauche et son projet, pour sortir des ornières qu'elle a commencé à explorer à partir de 1983, pour qu'elle relève les défis de notre temps, pour une issue de progrès social à la crise systémique et de civilisation dans laquelle nous sommes plongés. ■